

## Les lycéens professionnels peinent à trouver des stages



Publié le 09/04/2014 à 07:39

Le lycée Rascol qui comprend plusieurs filières industrielles est touché par le problème./

Le problème a mis du temps à remonter mais il est bien là. Les élèves des lycées professionnels du Tarn éprouvent de grandes difficultés pour obtenir leurs stages en entreprise.

Depuis toujours, un employeur qui accueille des mineurs et les fait travailler sur des machines dangereuses se doit d'obtenir une dérogation. En octobre 2013, cette démarche a été simplifiée sur le papier, puisqu'une fois obtenue, cette autorisation est valable trois ans et concerne l'ensemble des mineurs accueillis alors que les demandes étaient précédemment effectuées pour chaque élève. Dans les faits, cette procédure n'était cependant pas effectuée par tous les entrepreneurs. Problème : le texte demande désormais aux chefs d'établissements de s'assurer que la démarche a été faite et certains entrepreneurs refusent de s'acquitter de cette tâche.

La FCPE tire la sonnette d'alarme

Le syndicat de parents d'élèves FCPE n'a pas manqué de s'inquiéter de la situation à l'échelle du département : «La période de stage pour les élèves des lycées professionnels a été reportée faute d'entreprises d'accueil. (...) La FCPE rappelle donc à chacun que cette mesure a pour vocation de protéger nos enfants mineurs et non d'effectuer un contrôle poussif ou zélé des entreprises par l'Inspection du Travail. Cette difficulté n'est pas insurmontable et surtout ne doit pas peser face aux bénéfices escomptés pour le jeune et pour l'entreprise. Nos lycéens ont besoin des entreprises pour compléter leurs enseignements, pour obtenir leur baccalauréat...»

Si plusieurs lycées sont touchés par le problème, ceux qui comprennent des domaines d'enseignements nécessitant l'utilisation de machines sont les plus en difficulté : «Le lycée hôtelier de Mazamet n'a pas ce problème car les lieux d'accueils sont depuis longtemps déclarés. Dans d'autres comme le lycée Rascol, les élèves ont du mal à trouver des stages. Au mois de février seuls 5% d'entre eux en avaient obtenu. Ce nombre est heureusement en augmentation car tout le monde se mobilise», souligne Sandrine Soliman, présidente de la FCPE du Tarn.

Renforcer l'information

Dominique Maréchau, directeur de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi du Tarn, notamment en charge de l'inspection du travail, reconnaît quant à lui le problème : «Nous sommes pleinement conscients des conséquences pour les élèves qui ne peuvent pas terminer leur cursus sans stage. Nous réunissons les organisations professionnelles aujourd'hui pour évoquer le sujet. Il nous faut expliquer et informer sur ce décret et sur la nécessité pour les entreprises d'effectuer cette déclaration. Sur le sujet, le ministère de l'éducation nationale et le ministère du travail agissent de concert», indique-t-il.

Contactée, la direction des services départementaux de l'Éducation nationale du Tarn n'a pas souhaité répondre à nos questions.

Jean-Yves Alric